

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE MARDI 13 NOVEMBRE 2018 À 18 h 30
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres :
Rosaire Labrie, Mario Vienneau, Daniel Mallet, Yves Roy, Marie-
Soleil Landry, Mariette Paulin et Jean-Guy Blanchard

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Dix personnes dans la salle
dont deux journalistes, ainsi que Marc Duguay, directeur général,
Julie Jacob, secrétaire municipale et Daniel Landry, agent de
développement

Monsieur le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée à
l'ordre vers 18 h 30.

2018-276

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le
conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter l'ordre du
jour tel que proposé. Adoptée

2018-277

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2018-278

Demande d'accès au Super 8 –
Club de motoneige Nord-Est inc.

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et
appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu
d'accepter la demande d'accès jusqu'au Super 8 du Club de
motoneige Nord-Est inc., tel que montré sur le plan en
annexe. Adoptée

2018-279

Demande d'avis à la CSR-PA –
Jean McCann

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée
par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de demander à
la Commission des services régionaux de la Péninsule
acadienne son avis écrit quant à la modification au plan
municipal et à l'arrêté de zonage de monsieur Jean McCann.
Adoptée

2018-280

Demande d'avis à la CSR-PA –
Zones de villégiatures

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et
appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de
demander à la Commission des services régionaux de la
Péninsule acadienne son avis écrit quant à la modification au
plan municipal et à l'arrêté de zonage pour les zones de
villégiatures. Adoptée

2018-281

Résolution du Conseil autorisant la rédaction de l'arrêté et fixant la date de la réunion publique pour la demande de modification à l'arrêté de zonage – Maxime Landry

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Daniel Mallet;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage et que cette demande a pour but de permettre l'usage des habitations multifamiliales en zone C1 (commerciales Centre-ville);

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage tel que recommandé par le CRP;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 (1) les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 10 décembre 2018 à 18 h 30 en la salle du conseil de Caraquet (N.-B.). Adoptée

2018-282

Étude des objections écrites reçues concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage – Carrière Ville de Caraquet

Aucune objection écrite reçue concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage pour la carrière de la Ville de Caraquet.

2018-283

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Carrière Ville de Caraquet

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour la carrière de la Ville de Caraquet. Adoptée

2018-284

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Carrière Ville de Caraquet

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour la carrière de la Ville de Caraquet. Adoptée

2018-285

Étude des objections écrites
reçues concernant la demande
de modification à l'arrêté de
zonage – Carrière ET&D
Construction et Soudure

Aucune objection écrite reçue concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage pour la carrière de ET&D Construction et Soudure.

2018-286

Dépôt et première lecture par
son titre de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de
zonage de Caraquet » - Carrière
ET&D Construction et Soudure

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour la carrière de ET&D Construction et Soudure. Adoptée

2018-287

Deuxième lecture par son titre de
l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant
l'arrêté de zonage de Caraquet »
- Carrière ET&D Construction et
Soudure

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour la carrière de ET&D Construction et Soudure. Adoptée

2018-288

Lecture et adoption des procès-
verbaux

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 9 octobre 2018 et de l'assemblée extraordinaire du 15 octobre 2018. Adoptée

2018-289

Questions non réglées découlant
de ces procès-verbaux

Le directeur général informe les membres du conseil que la séquence des feux de circulation sera modifiée prochainement.

2018-290

Exposés des membres du
conseil

Le maire encourage les gens à l'achat local avec la période des Fêtes qui approche. Il suggère d'offrir de l'argent Centre-ville ou encore des billets de spectacle.

Le conseiller Rosaire Labrie tient à féliciter l'équipe de hockey féminine de la Polyvalente Louis-Mailloux pour leur victoire lors de la Classique des Acadiennes.

Il invite également les citoyens à participer au Festival du film maritime de Caraquet du 18 au 23 janvier prochain.

Le conseiller Rosaire Labrie insiste sur le fait que notre arrêté de zonage est plus que dû pour une révision et qu'il faut faire des pressions auprès de la CSR-PA.

Le conseiller Daniel Mallet se questionne au sujet des sentiers de VTT qui s'étendent dans les rues de la municipalité sans affichage de direction adéquat. On lui indique qu'il s'agit de la responsabilité du Club de VTT Acadien d'installer ces affiches. Un rappel leur sera envoyé.

2018-291

Correspondance reçue et envoyée du mois d'octobre 2018

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois d'octobre 2018.

2018-292

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2018-293

Suivi des dossiers

Collecte des déchets : Le maire invite les membres du Conseil à assister à une rencontre d'information qui aura lieu à Tracadie ce jeudi 15 novembre à 19 h.

Hôpital : Le conseiller Yves Roy suggère que l'on demande une rencontre avec le nouveau ministre de la Santé et avec la régie de santé Vitalité. Selon lui, il est important de démontrer que nous sommes prêts à collaborer pour trouver des solutions au niveau du manque de médecins à l'urgence. Le maire mentionne qu'une lettre sera envoyée.

2018-294

Présentation et intervention du public

Monsieur Nelson Ward trouve déplorable que des citoyens jettent encore leurs déchets dans les bois. Selon lui, il s'agit d'un problème de société qui doit arrêter. Il demande que la municipalité alloue un budget au nettoyage des terrains utilisés comme dépotoirs clandestins. Le maire lui mentionne qu'il est d'accord que c'est un problème, mais qu'il ne faut pas oublier que de nombreuses options sont disponibles pour les citoyens, que ce soit l'Écocentre ou la collecte de déchets hebdomadaire.

Monsieur Ward se questionne aussi à savoir pourquoi la municipalité donne des permis aux entreprises d'entretien de parterre pour l'épandage d'herbicides. Le directeur général assure monsieur Ward que les permis émis sont uniquement pour des problèmes d'insectes et non pour les mauvaises herbes.


2018-295

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 19.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE